

Bulletin municipal ville de Plouhinec (Finistère) n°10

décembre 2017

Maison médicale: ouverture

Rentrée: changements et nouveautés

CMJ:



Les défibrillateurs sur la commune

L'édito 3 Retours sur la saison 2017 4 Santé 6 Actualités 8 transports et défibrillateurs 10 Fête de la lecture 12 Dossier urbanisme 14 Révision du PLU 18 Économie 20 nouvelles installations 22 La tribune de la minorité 23 L'agenda 24



Rénovation du Mille club

<u> </u>	Land Street
SI RENIS	

© Killian Pennamen Expo Cap Ados



Révision du Plan Local d'urbanisme

Bulletin Municipal de Plouhinec N°10/ décembre 2017
Propriétaire: commune de Plouhinec
Rue du Général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC
Directeur de publication: Bruno LE PORT
Conception: Création Graphique – 02 98 82 13 74
Imprimerie: Cloître
Dépôt légal n°40. Edité à 2 500 exemplaires
Crédits photos: Mairie de Plouhinec.
Tous droits réservés. Marilyne AUTRET, Françoise
BOUGUYON, Cyril GRILLOT

C Pôle intergénérationnel, le lotissement communal et bien d'autres actions encore)

Chers Plouhinécoises et Plouhinécois,

L'année aura été marquée par des changements politiques au niveau international, avec l'arrivée de TRUMP au pouvoir aux États-Unis. En France aussi, avec l'arrivée d'Emmanuel MACRON, accompagnée d'un bouleversement total de l'échiquier politique.

Tous ces changements ne sont jamais anodins pour notre quotidien. Pour les collectivités locales aussi, des bouleversements sont à prévoir. Le plus important étant la suppression progressive de la taxe d'habitation. C'est donc avec beaucoup de vigilance que nous scrutons l'avenir.



Ces trois premières années de mandat ont été marquées par beaucoup d'investissements et par la modernisation de notre commune. Nous avons en effet réalisé de nombreuses choses que je vous laisse découvrir au coeur de ce numéro. Tout ceci sans augmenter la part communale des impôts.

Le volontarisme qui nous caractérise va continuer, avec l'amélioration des réseaux sur la commune, la réalisation d'équipements culturels et sportifs dans le cadre du pôle intergénérationnel, le lotissement communal et bien d'autres actions encore. Évidemment tout ceci est réalisé en sollicitant nos partenaires institutionnels afin de nous aider à investir.

C'est sur cette note positive et porteuse pour Plouhinec que je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. À toutes et à tous, pour 2018, santé, prospérité et joie de vivre.



Plouhinec *Le Mag* numéro 10 décembre 2017

Bilan des animations saisonnières

organisées par la commune de Plouhinec

Au 1er janvier 2017, la compétence tourisme a été transférée à la Communauté de Communes du Cap Sizun dans le cadre de la loi NOTRe (loi du 7 août portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République). Dans ce contexte, la mairie a en charge un certain nombre d'animations qui étaient auparavant réalisées par l'office municipal de

Cette saison encore, les visites de la criée ont connu un franc succès, puisque plus de 600 personnes y ont participé. En tout, 20 visites se sont déroulées durant les mois de juillet et août.

Un grand merci aux guides bénévoles, Michèle et Jean, pour leur implication, leur enthousiasme et leur professionnalisme durant ces visites. Merci également à tout le personnel de la criée, sans qui ces visites

Lors des deux concours de l'éphémère, petits et grands se sont donnés à cœur joie de réaliser des œuvres sur la plage de Gwendrez, avec des matériaux glanés aux alentours (sable, algues, galets,...). Ces deux concours qui se sont déroulés les 25 juillet et 8 août, faisaient



partie des actions menées dans le cadre du Pavillon Bleu. 23 équipes d'artistes soit environ 50 personnes ont attiré beaucoup de curieux venus voir ces land-arts.

Pour l'été, la bibliothèque de Plouhinec s'est exposée sur la plage avec le biblio-sable. De mi-juillet à mi-août, sur la plage de Mesperleuc, des livres, BD, revues,... étaient proposés en libre accès pour être consultés sur place, confortablement installé dans un transat ou sur une serviette de plage. Cette première édition, plutôt bien accueillie, sera renouvelée l'année prochaine.

L'action des sauveteurs en mer

À la fin des mois de juillet et août, les sauveteurs en mer des plages de Gwendrez et de Mersperleuc ont été reçus en mairie pour effectuer le bilan.

Sur la plage de Mesperleuc, des actions de prévention ont été mises en place. La majeure partie est liée au vent de terre et menée auprès des kayakistes et des personnes profitant de la plage avec des objets gonflables. En effet, avec le développement des activités telles que le stand up paddle ou autre support de randonnée, ou de surf, il est indispensable de rappeler les règles élémentaires de sécurité et en particulier les conduites à tenir en fonction des conditions météo. La plage de Mesperleuc est une plage calme: sur l'ensemble du mois de juillet, le pavillon jaune a été hissé 6 fois. Au mois d'août la météo était moins favorable, la flamme jaune a été hissée à 8 reprises et la flamme rouge pendant une journée. Quelques piqures de vives et petites blessures sans gravité ont été soignées par l'équipe de sauveteurs. À deux reprises, ils ont porté assistance à des baigneurs en difficulté. Côté Gwendrez, des actions de prévention ont également été Plouhinec en toute sécurité! menées. Cette plage, avec ses deux courants latéraux, a la



Que ce soit à Mesperleuc ou à Gwendrez, les sauveteurs ont souligné un très bon contact avec les vacanciers.

baigneur a également été assisté et évacué par les pompiers sur

l'hôpital de Douarnenez où il a été pris en charge.

Merci à eux d'avoir permis à tous de profiter des plages de

Le forum des associations

Le 9 septembre, les associations de Plouhinec et d'Audierne se sont réunies lors d'un forum commun à la salle omnisports de Plouhinec. Organisé par les municipalités des deux communes, ce forum a rencontré un succès inégalé avec plus de 40 associations présentes et de nombreux visiteurs venus se renseigner sur les activités proposées (sports, culture, musique, danses, patrimoine, maquettes...)



Le repas des aînés

Dimanche 8 octobre, le Maire et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli les aînés de la commune de 75 ans et

Comme le veut la tradition, les convives se sont retrouvés autour d'un banquet, à la salle « Chez Jeanne ». Ces retrouvailles donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes qu'ils n'ont pas l'occasion de côtoyer régulièrement. L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas et d'une animation de qualité.

Les aînés de plus de 80 ans qui n'ont pas participé à cette journée se verront remettre pour Noël, un colis gourmand par les élus et les membres du CCAS.



PATRIMOINE

Bilan des fouilles archéologiques 2017

Cette année, les fouilles archéologiques sur le site Paléolithique nationales de l'archéologie et les journées européennes du inférieur de Menez-Dregan ont duré 6 semaines, du 24 juillet au 1er septembre. 30 étudiants en archéologie venus de toute la France y ont participé, sous la direction d'A.-L. RAVON de l'Université de Les rencontres préhistoriques de Bretagne, que le centre

Paris. La fouille s'est concentrée sur la partie basse du site, sur la couche « 9 », la plus ancienne, datée de 465 000 ans. 178 restes osseux, 73 charbons et 326 outils en pierre ont été retrouvés cette année, témoignant de l'utilisation du feu par l'Homme sur le site, et de la consommation de gros herbivores dans la grotte.

Les ossements retrouvés sont très abîmés par l'érosion, à cause de leur ancienneté et de l'acidité naturelle du sol : toutefois, leur

forme pourra sans doute être déterminée par des spécialistes, afin de savoir quelles espèces ont été consommées. Trois prélèvements d'os ont été envoyés dans un laboratoire de paléogénétique à Paris afin d'essayer d'en extraire de l'ADN fossile, et de pourvoir en identifier l'espèce.



En 2017, le centre d'interprétation de Menez Dregan a ouvert au public pour les vacances de Pâques, le week-end de l'Ascension et de la mi-juin à la mi-septembre. En dehors des groupes et des scolaires, 2 996 personnes ont visité le centre d'interprétation, suivi une visite quidée ou participé à une animation. Durant les journées

patrimoine, des animations étaient organisées et 344 personnes y

Rennes 1, et de C. GAILLARD du Museum d'histoire naturelle de d'interprétation de Menez Dregan organise en collaboration

avec le CPIE Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Val de Vilaine ont connu une belle audience avec 276 personnes qui se sont jointes à cette grande fête de la préhistoire. De nombreuses activités étaient proposées : fouiller comme un archéologue, produire du feu à la façon des hommes de la préhistoire, se confectionner un collier à la mode néolithique, reproduire l'allée couverte de Pors Poulhan

en maquette...

Un cycle de conférences sur la préhistoire, l'archéologie ou le patrimoine a été inauguré cette année : les jeudis de Menez Dregan. Au mois de mars, l'archéologue Patrick GALLIOU a proposé une conférence sur le sujet « Sel et salaisons en Armorique romaine ». Au mois d'août, l'archéologue Claire GALLOU faisait un « Retour sur les fouilles archéologiques de Saint-Colomban à Carnac ». En septembre, Gregor MARCHAND expliquait la « Préhistoire des sociétés maritimes ». Et en décembre, le 7, l'archéologue Jean-Paul LE BIHAN explique les « Pratiques rituelles sur l'île d'Ouessant ».



Centre nautique

Salle Chez Jeanne Salle omnisports communale



Plan:

localisation des défibrillateurs et trajets du minibus

Pors Poulhan

Les défibrillateurs

- À la salle omnisports communale : sous le passage couvert, entre la salle omnisports et les locaux associatifs.
- À la salle omnisports intercommunale : dans le hall d'accueil.
- À la salle Chez Jeanne : face à l'entrée de la salle chez Jeanne.
- Au centre nautique : à l'entrée du centrenautique.
- À Pors Poulhan: sur le local des usagers du port.

Les trajets du minibus

Depuis le 2 juin, un mini-bus de 8 places remplace le grand car communal. Ce mini-bus est celui de l'EPHAD qui a été mutualisé avec la mairie de Plouhinec. Les trajets sont modifiables, toute personne souhaitant un passage à son domicile peut contacter la mairie 48 heures à l'avance.



∽1er itinéraire

13h45 : départ place Jean COSQUER 13h55 : rue des frégates, rue guillemot, rue guethenoc (à Saint Dreyer) **14h00**: arrêt Carrefour Market

2ème itinéraire

14h05: départ de Carrefour Market 14h10: feux de Poulgoazec 14h15: Saint Jean et rue des Ajoncs

14h20: arrêt Carrefour Market 14h25: quai Jean JADE 14h30: rue Menez Veil

14h32: Lezarouan 14h35: rue des courlis 14h40: arrêt Carrefour Market

3ème itinéraire

Salle omnisports

14h45: chapelle de Saint They - rue Lesguen

14h50: Kerruc 14h55 : rue de l'océan 15h00: arrêt Carrefour Market

Pacte Civil de Solidarité Le PACS se fera désormais en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, il revient désormais à la mairie et non plus au tribunal d'instance de recevoir la gestion des PACS. Les usagers, ayant leur résidence principale commune à Plouhinec, pourront déposer leurs demandes (déclaration, modification et sollicitées selon votre situation. Les personnes qui souhaiteraient dissolution) au service de l'état civil ou les adresser par courrier. Dès la vérification de la conformité du dossier, les partenaires seront contactés pour fixer un rendez-vous dans les meilleurs délais avec l'officier de l'état civil délégué et procéder aux formalités requises. Les pièces à fournir pour l'enregistrement sont : une déclaration

conjointe de conclusion de PACS, une convention, un justificatif d'identité en cours de validité ainsi qu'un acte de naissance datant de moins de 3 mois. Des pièces complémentaires pourront être davantage de précisions quant au contenu de la convention sont invitées à se rapprocher d'un notaire, également habilité à l'enregistrement des PACS. La modification et la dissolution des contrats établis avant le 1er novembre 2017 se feront auprès du service état civil de la mairie de Quimper.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618



Maison médicale:

une offre de soins médicaux et paramédicaux

Après 10 mois de travaux, la nouvelle maison médicale dans un outil accueillant et fonctionnel. Plusieurs professions a ouvert ses portes il y a quelques semaines au 22 rue de médicales et paramédicales sont, d'ores et déjà, représentées. Kergréac'h, dans le bâtiment qui accueillait auparavant Aujourd'hui, la structure comprend un médecin généraliste, l'hôpital de jour – Etienne GOURMELEN.

deux cabinets infirmiers et un ostéopathe. L'offre de service Les différents praticiens commencent à prendre leurs marques médical et paramédical sera complétée dans les mois à venir.

Les situations d'urgence :

que faire et comment réagir?

Chaque minute compte! À domicile, au travail, dans la rue, si un adulte a un malaise, s'effondre ou est inconscient... C'est peut-être une crise cardiaque. Il y a urgence!

Lorsque la victime est inconsciente, mais elle respire, les bons réflexes sont les suivants:

- vérifier la conscience : lui demander de serrer les mains et d'ouvrir les veux :
- basculer la tête de la victime en arrière en tirant le menton vers le haut :
- vérifier la respiration de la victime (le ventre et le thorax se soulèvent);
- mettre la victime sur le côté (PLS);
- appelez le 15 (SAMU);
- surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Lorsque la victime est inconsciente, ne réagit pas, ne respire pas, les gestes qui sauvent à pratiquer immédiatement sont les suivants :

- 1 Vérifier la conscience, basculer la tête en arrière, contrôler la respiration.
- 2 Si elle ne réagit pas, ne bouge pas, ne respire pas, considérer que c'est un arrêt cardiaque: appeler le 15 ou le 112 (SAMU).
- 3 Commencer la réanimation cardio-pulmonaire : 30 massages (compressions au milieu de la poitrine) accompagnés de deux insufflations. Dès que possible, mettre en place un défibrillateur. Alterner les insufflations et les compressions (30/2) jusqu'à l'arrivée des secours. Si la victime bouge ou tousse, vérifier qu'elle respire et la placer sur le côté.

Les défibrillateurs sont des outils de secourisme qui se démocratisent.

5 défibrillateurs sont répartis sur la commune :

- à la salle omnisports communale;
- à la salle omnisports intercommunale;
- à la salle Chez Jeanne ; - au centre nautique ;
- à Pors Poulhan.
- (cf: plan pages 6,7)

En été, sur les plages de Mesperleuc et de Gwendrez, les postes de secours de la SNSM sont équipés de défibrillateurs. Ces appareils sont utilisés lorsque la victime est en arrêt cardio respiratoire, c'està-dire lorsqu'elle est inconsciente, ne répond pas aux stimulations et qu'elle ne respire pas. La réanimation par massage cardiaque et bouche à bouche est nécessaire, le défibrillateur ne fait pas tout. Afin d'expliquer la conduite à tenir lors de l'utilisation des défibrillateurs (DSA), une formation, dispensée par un formateur en premier secours, a été proposée le mardi 10 octobre à 20h30 en mairie. Une quinzaine de personnes y ont participé. Pour suivre une formation à l'utilisation du DSA ou une formation premiers secours (PSC1), s'inscrire en mairie.

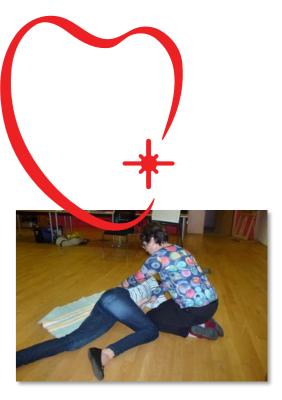
Comment reconnaître rapidement un Accident Vasculaire Cérébral?

Les signes d'un AVC sont les suivants :

- faiblesse musculaire ou engourdissement soudain d'un seul côté du visage, d'un bras ou d'une jambe ;
- troubles visuels;
- difficultés d'élocution ou de compréhension ;
- perte d'équilibre ou problèmes de coordination.

En attendant les secours, les bons reflexes sont les suivants :

- allonger la personne en position latérale de sécurité, c'est-à-dire sur le côté en chien de fusil;
- noter l'heure exacte des premiers symptômes.



À mémoriser : FAST, moyen mnémotechnique pour identifier un AVC et réagir.

FACE : demander à la personne de sourire.

ARM: demander à la personne de lever les deux bras.

SPEECH: demander à la personne de répéter une phrase simple.

TIME: si le visage paraît inhabituel, si un des bras ne répond pas, si la personne parle bizzarement, ne pas perdre de temps et appeler le SAMU immédiatement en composant le 15 depuis un téléphone fixe ou le 112 depuis un téléphone mobile.

Lors de la communication:

- parler calmement et clairement ;
- donner son numéro de téléphone, son nom et celui de la personne concernée;
- indiquer le lieu et l'adresse exacts, l'étage et le code d'accès;
- décrire le plus précisément possible les signes qui ont alertés;
- ne pas raccrocher avant que l'interlocuteur ne le demande.

Ces informations n'ont pas vocation à remplacer une formation!















Rentrée:

sous le signe du changement et de la nouveauté!

La municipalité a mené une réflexion sur le fonctionnement du pôle enfance-jeunesse composé de la crèche, l'école, la garderie et la cantine, pour le bien-être de l'enfant, et afin de proposer un service qualitatif et améliorer la vie des enfants et du personnel. Il en résulte une nouvelle organisation gérée par la nouvelle responsable Juliette MARCHAND. Par ailleurs des travaux ont été réalisés à la crèche « les petits korrigans » pour adapter au mieux ce lieu à l'accueil de 20 enfants et un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu.



Suite à l'arrêt des TAP et après consultation des parents, les 150 élèves qui ont fait leur rentrée, sont présents 4 jours par semaine à l'école des Ajoncs de 8h45 à 11h45 et de

13h30 à 16h30. Le corps professoral est composé de 7 enseignants. Madame MAHÉ: 22 élèves en très petite section et petite section *Madame BERNARD*: 26 élèves en moyenne et grande section Madame FROGER: 26 élèves en grande section et CP

Madame LAMOUR et Madame MORIZE: 23 élèves en CE1 Madame SERGENT, la directrice : 19 élèves en CE2

Monsieur LE OUÉRÉ: 17 CE2 et CM1 Monsieur DFNIZOT: 17 élèves de CM2

a garderie accueille les enfants de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h, et une aide aux devoirs est proposée aux enfants après ■ le temps scolaire. Les enfants peuvent en bénéficier deux fois par semaine le lundi et le jeudi de septembre à juin. Son objectif est d'accompagner au mieux les enfants et de répondre à un besoin réel des parents qui travaillent. Cette aide est apportée par 8 bénévoles qui donnent de leur temps pour les enfants avec beaucoup de patience et d'écoute.



Une nouvelle organisation du personnel de l'école

Dans cette nouvelle organisation le personnel communal intervenant sur l'école est réparti en 3 équipes : l'équipe ATSEM avec Elvina ROUILLÉ, Anne LE BARS et Lydia CHAVRY (qui intervient également à mi-temps à la crèche) ; l'équipe restauration avec Philippe BOSSER, Chantal KÉROURÉDAN et Yvonne DAOULAS; et l'équipe polyvalente avec Claudine SIMON, Yvonne LE MEUR, Gwenaëlle L'HARIDON, Marie Joséphine MOREAU, et Françoise DONNARS.

Une mutualisation de la cuisine de la crèche et de celle de l'école

Désormais les repas sont confectionnés chaque jour à l'école et une liaison chaude est assurée vers la crèche. Les menus sont élaborés par le nouveau gérant, Philippe BOSSER. Son rôle est de proposer des repas de qualité en privilégiant les produits locaux, biologiques et les circuits courts.

Crèche

Un meilleur accueil pour les 20 enfants aux « petits korrigans »

Le multi-accueil « les petits korrigans », géré par la municipalité de Plouhinec, a ouvert ses portes en 2005. Cette structure est la seule de ce type sur le Cap Sizun et répond à un besoin sur ce territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la crèche accueille 20 enfants, ce qui a nécessité des travaux de rénovation et d'agrandissement.

Plus de 70m² ont été rajoutés au bâtiment initial qui a également été rénové. Ces travaux permettent d'optimiser l'espace repos des enfants, de créer un lieu repas plus adapté, et d'offrir aux enfants et aux membres de l'équipe une salle d'activités avec un point d'eau. Des espaces de vie séparés et sécurisés permettent ainsi aux enfants de différents âges de s'épanouir, avec un coin « bébés », un coin cocooning pour les temps de lecture, un coin motricité... Un local est adapté à recevoir les plats préparés à la cuisine des Ajoncs. Un nouveau bureau, permet à la directrice de la crèche d'accueillir les familles dans de meilleures conditions. Les travaux se sont déroulés du mois de juin au mois de septembre, ce qui a permis d'accueillir les petits à la rentrée



dans leurs nouveaux locaux. Ils ont été réalisés en grande partie par les services techniques de la Mairie et en particulier Marc CESVET, Dominique LE GOUILL, Rémy GONIDOU, Yohann PRIOL et Florian LE BARS. Ces travaux ont pu garantir et maintenir un service d'accueil de qualité et de proximité aux familles et de leur permettre de concilier à la fois leur vie professionnelle et familiale. Ils offrent également un cadre de travail agréable et de qualité au personnel : Karine EVENAT (directrice de la crèche), Marie Claude L'HELGUEN, Morgane NEDELEC, Valérie BOURDON, Diane LE GUILLOU, Nolwenn DE CERTAINES, Maryse GUENADOU et Lydia CHAVRY.



du parcours sportif à Pors-Poulhan, projet mené par les élus du 1^{er} CMJ.

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Au mois de juin, les élus du 1er Conseil Municipal des Jeunes ont terminé leur mandat sur un bilan positif. Certains d'entre eux ont choisi de se représenter pour un 2ème mandat aux cotés de nouveaux candidats. Un nouveau CMJ composé de 12 élus est en place avec Mathilde AUTRET, Kilian ANSQUER, Maïlis BRIANT, Clara CESVET, Lucas CESVET, Noah EPICRATE, Maël GLOAGUEN, Hannah Esther GOMET, Lucie GUILLOU, Mathis KARITONOV, Noémie LEON et Enzo QUIGUER. Une nouvelle équipe participant à la vie et au fonctionnement de la commune, mène des projets et agit pour améliorer le bien-être à Plouhinec. Le CMJ est une réelle opportunité pour apprendre à écouter les autres, à

s'exprimer au sein d'un groupe de travail et en public. Être élu au Conseil Municipal des Jeunes c'est aussi apprendre et pratiquer le civisme et la démocratie. Les jeunes élus, scolarisés dans différents établissements, apprennent à se connaître, tissent des liens entre eux et partagent des moments conviviaux.

Aide aux familles pour le transport scolaire

Jusqu'à la rentrée de septembre 2011, l'organisation des transports scolaires sur le territoire de la commune, à destination des écoles maternelles et primaires de la commune et Pont-Croix mais également vers les collèges de Plouhinec et Audierne, relevait de la compétence de la commune. Puis, le Conseil Général, ayant mis fin à cette délégation aux communes, exerce directement cette compétence. Or, la différence entre les tarifs pratiqués par les deux collectivités est importante. C'est pourquoi, chaque année, une aide au transport est versée aux familles afin de compenser cette différence. Les aides concernent les élèves domiciliés à Plouhinec et scolarisés à l'école primaire de Plouhinec ou Pont-Croix et/ou au collège de Plouhinec ou Audierne:

• Aide pour le 1^{er} enfant : 80 € • Aide pour le 2nd enfant : 40 € • Aide pour le 3ème enfant : 20 €

L'aide sera calculée par la commune pour chaque famille au vu de l'état fourni par le transporteur. Elle sera versée directement aux familles.

Urbanisme

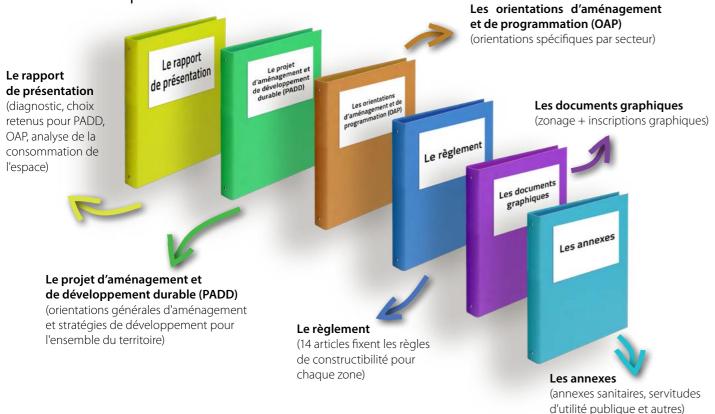
La révision du PLU:

une obligation réglementaire

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document global d'aménagement et d'urbanisme et fixe développement durable édictés au niveau national, il prévoit les capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des publics, d'activités économiques, commerciales Cohérence Territoriale de l'Ouest Cornouaille. ou touristiques, de sport, et de culture.

d'urbanisme de la commune qui traduit le projet À partir d'un diagnostic du territoire réalisé par un bureau d'expertise/d'études en urbanisme, en conséquence les règles d'aménagement sont établies les différentes pièces composant et d'utilisation des sols. Selon les principes de ce document de synthèse de l'aménagement programmé. Celui-ci est relatif notamment à des quartiers à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager. À l'échelle du Cap-Sizun, il intègre besoins en matière d'habitat et d'équipements les dispositions du programme du Schéma de

Les composantes du PLU :



Quelques définitions :

SCOT (Schéma de COhérence Territoriale):

il s'agit d'un document de planification intercommunale ayant pour objectif d'organiser et de développer le territoire de façon harmonieuse en matière d'habitat, de transport, d'économie, de commerce, d'agriculture, d'environnement et de paysage.

Compatibilité: cette notion implique de respecter l'esprit de la règle, de s'en approcher le plus possible. Le PLU doit être compatible avec le SCOT.

Conformité : *il s'agit du respect strict d'une* disposition de la règle ou de la loi. Par exemple, la hauteur maximale d'une habitation inscrite au règlement d'un PLU devra être strictement respectée lors de l'élaboration d'un projet de construction. Un permis de construire devra, donc, être conforme au PLU.

Pourquoi une révision?

Une conformité obligatoire avec les nouvelles lois

La nécessité de lancer cette démarche est une obligation réglementaire. Les PLU doivent impérativement intégrer les nouvelles dispositions législatives notamment les lois dites « Grenelle II », « ALUR »* et « LAAF »**.

* La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II, complétée par la loi Alur du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et urbanisme rénové, ont renforcé la dimension environnementale et territoriale en leur fixant de nouveaux objectifs tels que la préservation de la biodiversité, l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la lutte contre le changement climatique.

**Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014. Cette loi instaure différents outils permettant une préservation du foncier agricole par le biais, par exemple, de la constructibilité limitée et du principe de la compensation agricole. Le rôle et les missions de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (anciennement CDCEA) ont également évolué.

Documents législatifs et réglementaires nationaux Lois nationales : loi de Solidarité et de Renouvellement Urbains SRU, lois Grenelle, lois Littoral, lois ALUR et LAAF, Macron

> Ils doivent respecter les dispositifs des lois

Documents d'urbanisme de niveau intercommunal

Schéma de COhérence Territoriale : SCOT Ouest-Cornouaille Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAGE Ouest-Cornouaille

La hiérarchie des normes

Plouhinec étant une commune littorale, elle a par conséquent l'obligation de se conformer aux évolutions jurisprudentielles de la Loi « Littoral » du 3 janvier 1986, relative à la protection et à la mise en valeur du littoral. Ces jurisprudences sont retranscrites dans le Code de l'urbanisme.

Le point le plus important à prendre en compte lors de la révision du PLU concerne principalement l'interdiction d'urbaniser les petits groupes d'habitations (ou hameaux) considérés comme des zones d'habitat diffus.

En effet, le juge administratif considère qu'aucun secteur ne peut accueillir de construction à l'exception de ceux qui sont situés en continuité des agglomérations et des villages existants et de ceux qui sont identifiés par un PLU pour accueillir un hameau nouveau intégré à l'environnement.

Il a le pouvoir d'annuler les autorisations d'urbanisme et le règlement de documents locaux d'urbanisme si ceux-ci autorisent des extensions d'urbanisation qui ne respectent pas ces dispositions, inscrites au code de l'urbanisme.

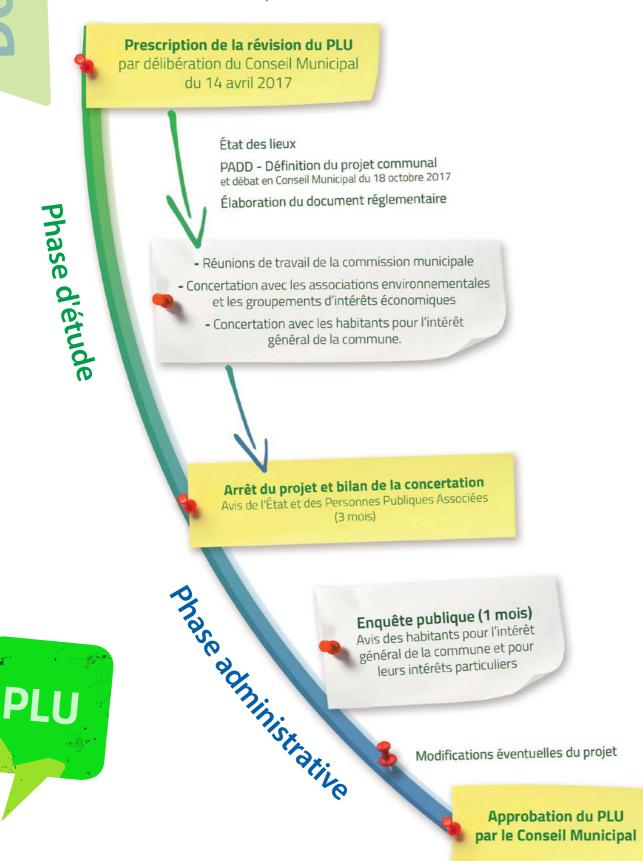
De plus, afin de préserver les terres agricoles nous devrons suivre les préconisations du SCOT de l'Ouest Cornouaille indiquant le nombre de logements à construire en agglomération et hors agglomération. Ce sont des objectifs de densité permettant d'atteindre la gestion idéale des espaces urbains et non urbains.

Deux orientations à intégrer au futur PLU et amenant la commune à densifier les secteurs déjà urbanisés et à reclasser en zone naturelle ou agricole les petits secteurs peu construits.

Document de niveau communal Plan Local d'Urbanisme PLU Il doit être compatible avec ces documents

Urbanisme

Le schéma de procédure de la révision



Le Projet Politique d'Aménagement de Plouhinec

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable émane du Grenelle Environnement de 2007 et, intègre les 3 grands principes de développement durable établis lors du Sommet de la Terre qui s'est déroulé à Rio en 1992 (solidarité, précaution et participation). Le PADD instauré par les lois Grenelle permet de les traduire au niveau local. La révision actuellement en cours a défini plusieurs axes à développer par l'intermédiaire d'actions concrètes à mettre en place. Les principaux éléments qui en ressortent sont les suivants :

- Rendre la commune attractive afin d'attirer de jeunes ménages et assurer le renouvellement de la population par le biais de la mixité sociale en proposant une diversité de logements, en location et en accession aidée (collectif, habitat intermédiaire ou individuel groupé) et adaptés à la composition des ménages.
- L'idée de créer une véritable centralité de cœur de bourg (axe église, mairie, pôle d'équipements) a également fait son chemin. Les principales actions permettant d'atteindre cet objectif seront de privilégier l'installation de nouveaux habitants au bourg pour limiter les déplacements et dynamiser la vie locale et élargir l'offre de services et de commerces de proximité y contribuant.
- Contribuer au développement économique local en préservant l'outil agricole existant et en permettant l'émergence d'autres activités à partir de celles déjà existantes.

- La mise en valeur des activités maritimes (pêche et plaisance) sera également étudiée en valorisant le développement du terre-plein et en multipliant les activités professionnelles du secteur.
- Le tourisme a aussi toute son importance. Le but est de maintenir la capacité d'accueil touristique et d'accroître l'offre en restauration, en activités culturelles et loisirs et en tourisme nautique (développement d'un port escale à Poulgoazec).
- Protéger et valoriser les paysages et milieux naturels maritimes et ruraux en instaurant certaines actions comme la protection des milieux naturels dits remarquables, l'éradication des espèces végétales invasives, la promotion de la biodiversité (choix des plantations et engrais verts) et de l'utilisation économe des ressources (espace, énergie et circulation/déplacements) auprès des plouhinécois, la prévention des nuisances et des pollutions.

Conclusion

Les orientations du projet communal ayant été définies, le PADD a été débattu lors du dernier conseil municipal. Cela a permis de clarifier, voire de modifier, les grands axes de développement territorial vers lesquels la collectivité souhaite s'orienter, dans le respect des contraintes légales et réglementaires.

Par la suite, un document réglementaire sera élaboré lors des réunions de travail qui se tiendront pendant la première période de l'année 2018. Il sera soumis à une concertation avec les habitants afin de recueillir leur avis.

Dans la même année, l'arrêt du projet soumis à l'avis des personnes publiques associées (État et autres instances) sera suivi d'une enquête publique auprès de la population afin de tenir compte des éventuelles modifications à réaliser. Cette phase administrative devrait se terminer au cours du premier trimestre 2019 par l'approbation du PLU.

Un projet de construction ? D'extension ? De réhabilitation ? De rénovation ?

Profitez des conseils gratuits d'un architecte!

Qu'est-ce qu'un architecte-conseil du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ?

C'est un professionnel de l'architecture. Son travail consiste à écouter, à suggérer, à orienter un projet dans un souci de qualité, sans se charger de la maîtrise d'œuvre. Informations pratiques : tous les 1^{ers} mercredis du mois, à la Communauté de Communes du Cap Sizun rue Renoir - 29770 Audierne. Renseignements et prise de rendez-vous : 02 98 70 16 00

Précisions utiles : le jour du rendez-vous, il est nécessaire d'apporter les informations sur le projet tels que les plans, schémas, photographies (tirage papier), extrait du PLU...
Plus d'infos : www.caue-finistere.fr

1^{er} trimestre 2018 2 expos photos en Mairie

© Baptiste Lanotte

Cap Ados Photos - Janvier et février

L'exposition Cap Ados Photos est l'aboutissement d'un projet né à l'automne 2016. Cette exposition, soutenue par Plogoff et la Communauté de Communes du Cap Sizun et financée à hauteur de 1000 € dans le cadre du dispositif « on s'lance » de la CAF 29, est constituée par un ensemble de 50 photos tirées sur aluminium qui offrent un panel d'images du Cap Sizun, paysages, bateaux, animaux, surfeurs, etc. qui sont la traduction de la sensibilité de chacun des douze ieunes photographes âgés de 13 à 17 ans. Ces photos ont initialement été exposées en juin et juillet 2017 à la bibliothèque de Plogoff, puis début août à la Route de l'Amitié. En septembre et octobre, 40 photos ont été présentées en deux séguences au collège de Locquéran. Après le week-end « L'Art en Fête » elle sera exposée en janvier et février 2018 à la mairie de Plouhinec puis à l'EHPAD d'Audierne jusqu'au 31 mars. L'exposition est accueillie avec beaucoup d'intérêt et suscite de très nombreuses réactions positives, preuve que le talent n'est pas l'apanage de la maturité et qu'il peut aussi s'exprimer à travers le regard de la jeunesse.

Contact : Kairouan - 29780 Plouhinec 02 98 74 93 20 - mdmariebretagne@gmail.com

Cyril GRILLOT Photos - Mars et avril

Ce photographe vous propose des images colérées et rêveuses, contrastées. Il s'agit d'un regard sur le littoral, ces atmosphères, une recherche contemplative, où l'eau n'est

jamais bien loin. Trouver dans les fleuves ou dans l'océan quelque chose de bienfaisant, de rassurant, immuable peut être... L'utilisation des différents objectifs donne à voir d'autres perspectives sur les lieux que l'on ne reconnaît plus forcément.

Contact: 06 80 00 48 82 cyril.grillot@free.fr



Art en fête



Fin octobre, l'Art en Fête a accueilli de nombreux exposants et visiteurs. Ces derniers ont eu le plaisir de découvrir les œuvres des artistes dans différents domaines (peinture, sculpture, photos, écriture...) . Une belle réussite pour cette 4ème édition!





Nouveaux horaires de la bibliothèque

Dans le dernier bulletin municipal, une enquête participative a été proposée sur la bibliothèque.

Un quart des répondants à l'enquête sont inscrits dans une bibliothèque en dehors de Plouhinec. Ceux qui ne sont pas inscrits à la bibliothèque évoquent principalement les raisons suivantes : l'offre, les animations et les services proposés ne correspondent pas à leurs attentes ; les horaires d'ouverture ; le lieu. Près de la moitié disent qu'une modification des plages horaires satisferaient leurs attentes avec des horaires plus tardifs, au moins une fois par semaine, jusqu'à 18h/18h30. 35% ne sont pas satisfaits par le lieu proposé. Plus de 60% seraient intéressés par des CD et DVD et plus de 40% seraient intéressés par des animations (le mercredi et le samedi et pendant les vacances

scolaires pour les enfants). Pour améliorer la bibliothèque de Plouhinec, voici les suggestions : la recherche d'un lieu plus grand ainsi qu'un parking plus conséquent ; des espaces de lecture, des espaces plus aérés, une meilleure mise en valeur des livres avec des étagères moins hautes, l'offre de lecture plus importante que ce soit en fiction, en documentaire, en périodique (adultes et jeunesse). Suite aux résultats de ce questionnaire, deux actions sont mises en œuvre. Les horaires ont été élargis. Le mercredi, la bibliothèque est ouverte jusqu'à 18h ce qui permet à tous de venir après le travail ou les activités extrascolaires. L'heure du conte est également reprogrammée le mercredi matin, deux fois par mois (se renseigner auprès de la bibliothèque pour connaître les prochaines séances).

Contact: 02 98 70 81 87

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9H/11H30	9H/11H30		9H/11H30	9H/11H30	
APRÈS-MIDI	14H30/16H30	14H30/16H30	14H30/18H	14H30/16H30		14H30/16H30





La Fête de la lecture à Plouhinec :

Un événement pour réunir les habitants autour de lectures choisies Un événement pour des moments du bien vivre ensemble Le 20 janvier 2018, de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque de Plouhinec.

L'association « histoire d'écrire » propose en partenariat avec de nombreuses communes du Pays Bigouden et la commune de Plouhinec HISTOIRE DE LIRE quelques mots à partager. Il s'agit de rassembler les habitants autour de lectures, pour tisser les liens, pour sortir d'une forme d'isolement face aux télévisions et à certaines habitudes... Pour toutes ces raisons et celles de vivre un moment unique

Informations: reservation.animations@ville-plouhinec29.fr

HISTOIRE DE LIRE aura pour thème L'ENVIRONNEMENT sous tous ses aspects dans l'Ouest Cornouaille (la nature, l'humain, le quotidien, un détail de la vie, une histoire ou un bout de son histoire

Habitants et citoyens de Plouhinec sont invités à témoigner de leur présence pour faire entendre leur voix (un mot, une phrase,

un texte...). À venir avec un texte écrit de leur main ou avec le texte d'un auteur, une chanson, un poème, un extrait de roman, à venir à la bibliothèque choisir un texte mis à leur disposition pour l'occasion.

Plouhinec Le Magnuméro 10 décembre 201

Rue des écoles:

instauration d'un sens unique

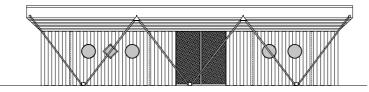
Depuis plusieurs années, la rue des écoles, accueillant le groupe scolaire « Les Ajoncs », la crèche et le stade de football, est desservie, partiellement en 2 sens de circulation. Afin de garantir la sécurité des enfants et de manière générale celle de tous les piétons transitant aux abords de ce secteur, il a été décidé d'instituer un sens unique sur l'intégralité de la rue (cf. plan). Les aménagements ont été réalisés durant les vacances de la Toussaint et la mise en service a été effectuée au début du mois de novembre.



Rénovation du mille-club

En service depuis les années 1970, le mille-club a vu passer des générations de Plouhinecois au sein d'associations culturelles, sportives ou sociales. En effet, l'opération mille-club constituait, à la fin des années 60, une action forte instituée par les pouvoirs publics. Elle consistait à créer des locaux-club construits par les jeunes et pour les jeunes. L'objectif des mille-club était préfabrication légère. Les locaux devaient comprendre, à minima, un foyer avec bar et sanitaires sur 150 m² environ. Les exemplaires, envoyés en kits aux communes sélectionnées, étaient montés par les jeunes.

aujourd'hui un lifting important pour mieux répondre aux attentes des associations et des habitants. Au-delà de l'aspect



esthétique du bâtiment, le mille-club doit se mettre notamment en conformité avec les réglementations relatives à l'accessibilité, au confort thermique ou encore, acoustique. Pour se faire, des travaux vont être engagés à compter du mois de janvier 2018 et vont se dérouler en deux phases.

Tout d'abord, la partie extérieure comprendra deux de produire des modèles de série selon des processus de interventions. D'une part, le remplacement des fenêtres par des éléments plus performants mais aussi le bardage qui sera habillé par des lames isolantes en bac acier. Une fois cette phase achevée, l'aménagement intérieur pourra démarrer. Les locaux seront entièrement rénovés. Les murs seront isolés par des cloisons, tout comme le plafond qui sera équipé de dalles Ce local, bien connu des Plouhinécois, a vieilli et nécessite acoustiques. L'électricité et la plomberie seront totalement revues ainsi que le sol. L'ensemble des travaux sera terminé pour la fin du printemps 2018.

Travaux à venir sur la RD 784

Depuis le mois d'avril dernier, la première tranche de travaux de la RD 784 est ouverte à la circulation. Ce premier kilomètre préfigure du futur aménagement de la deuxième tranche qui va se poursuivre lors des deux prochaines années. Trois étapes vont se succéder.

En premier lieu, la conduite principale du réseau d'eau potable dont les canalisations sont désuètes et génèrent nombre de fuites, sera remplacée. Afin de limiter les nuisances de circulation, la tranchée sera optimisée et accueillera également un réseau d'eaux pluviales qui permettra d'améliorer le drainage de la chaussée. Ces travaux qui ont débuté le mois dernier, se dérouleront jusqu'au printemps.

Par la suite, et ce, jusqu'en fin d'année 2018, la commune en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (S.D.E.F) et Enedis, assurera la mise en souterrain des lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Enfin, à compter du mois de janvier 2019, les travaux d'aménagement urbain, proprement dit, pourront démarrer. Comme pour la première tranche, plusieurs axes de travail sont retenus : sécurisation des piétons grâce à l'élargissement des trottoirs, réduction de la vitesse en créant des chicanes et en diminuant la largeur de la route, embellissement du tracé, rationalisation du stationnement.



Inauguration de la station d'épuration de Lespoul

En ce début d'automne, Joseph EVENAT, Président du SIVOM et Maire d'Audierne, accompagné de Monsieur Le Préfet, des représentants de la région et du département, de Bruno LE PORT, président de la Communauté des Communes du Cap Sizun et Maire de Plouhinec, Benoit LAURIOU, Maire de Pont Croix, des élus locaux, et des différentes entreprises ayant œuvré sur ce communes. chantier, a inauguré la station d'épuration de Lespoul.

Le président du SIVOM a retracé l'historique de ce chantier et d'abonnés dans le futur. l'efficacité de ce nouvel outil pour les communes de Plouhinec, Audierne et Pont-Croix. Monsieur le préfet, Pascal LELARGE, a insisté sur le fait qu'il faille rejeter une eau propre, dans le respect de l'environnement et la protection de la nature. Il a souligné gu'un

exploitant travaillait sur le Goven et qu'il était essentiel de garantir son activité et celle du secteur du tourisme. Les représentants de la région, Emmanuelle RASSENEUR, et du département, Georges LOSTANIEN, ont montré l'intérêt qu'ils portaient en finançant en partie différents travaux d'intérêt pour le développement des

Cette nouvelle station, peut et doit accueillir encore plus



Reprise de la boulangerie de Poulgoazec

B

OUL A

N G

Mickaël et Bea CHOPLIN ont repris la boulangerie, rue de Locquéran début juillet. Mickaël est titulaire d'un BEP pâtisserie général, mais également d'un CAP Chocolaterie, d'un CAP boulangerie et d'un brevet technique des métiers en pâtisserie. Il a exercé son métier de pâtissier en boutique, sur des bateaux de croisière, dans de grands hôtels de luxe, à Paris, mais aussi en Suisse, en Allemagne et en Angleterre où il a rencontré sa femme. Ce jeune couple de trentenaires franco-slovaque vous propose une boulangerie traditionnelle avec quelques spécialités comme le pain capuccino (mélange sayoureux entre le pain et la viennoiserie), des pains aromatiques (courge, raisin, figue, noix), des pains typés de meule et également le pointu (un pain avec de la farine d'épeautre, de seigle et des graines de sarrazin). De la pâtisserie régionale est également proposée (kouign amann, far, gâteau breton) et des pâtisseries plus colorées ; ainsi que du snacking (pizzas, sandwichs) et des journaux.



Deux maraîchers

s'installent à Kerdréal

Installés en maraîchage biologique depuis mars 2017 à Kerdréal, Benoit CLEMENT et Juliette QUILLIVIC relancent l'activité agricole à la ferme familiale ; celle-ci avait cessé en 1986. Aujourd'hui ils travaillent 3,2ha de terres, dont 2,6ha sont loués à Patrick LE GALL. Ils produisent une gamme variée de légumes biologiques : « Nous avons commencé avec une cinquantaine de variétés en plein champ jusqu'à ce jour, et très bientôt sous abri pour la diversification ».

Benoit est originaire de Lille, il a 38 ans, et Juliette, 31 ans est rennaise. Très attachés à Kerdréal et au Cap Sizun, ils ont décidé de venir s'installer ici alors qu'ils vivaient en Charente-Maritime depuis 7 ans où ils rénovaient une maison en vivant de petits boulots (saisons agricoles, soigneur à la SPA, employé de grande distribution, sic). « Nous avions commencé la culture de safran en amateurs en Charente, et cherchions à transposer notre projet ici, à Plouhinec ». Particulièrement sensibles aux questions environnementales, les deux maraîchers ont créé leur projet avec la volonté de participer au développement de l'agriculture biologique, mais également, de rendre les productions bio accessibles à tous.

« Quelques semaines après avoir débuté notre travail à Kerdréal, nous avons rencontré Christophe Le HANNIER et Isabelle DACOSTA, maraîchers en bio à Pont-Croix. Ils sont à l'origine des Paniers du Cap, créés en 2016 et nous avons rapidement décidé de collaborer ».



Les maraîchers ont ainsi choisi de partager leurs étals sur les marchés, d'approvisionner collectivement la cuisine du collège de Locquéran mais également les paniers commandés sur le site www.paniersducap.fr. L'ambition de l'association "Paniers du Cap" est de proposer aux consommateurs une offre variée de produits locaux, et de soutenir ainsi les producteurs et artisans de petites exploitations. Le consommateur achète un produit de qualité sans intermédiaire tandis que le producteur est décemment rémunéré pour son travail, tout cela sur fond d'échanges et de partage. Il s'agit de répondre aux besoins de personnes qui n'ont notamment pas le temps de faire le marché, mais qui, pour autant, cherchent à acheter directement au producteur. Le retrait des paniers se fait au Mille Club, chaque mardi de 17h à 19h.

Aujourd'hui, les membres de "Paniers du Cap" se tournent vers d'autres producteurs pour les inviter à rejoindre l'association



Tribune des élus de la minorité

Chères plouhinécoises, chers plouhinécois

L'année 2017 achevée, nous sommes arrivés à la bateaux sur notre aire de carénage. moitié du mandat.

n'avance pas assez vite et recule par rapport aux autres communes ; là où nous faisons des études et de la philosophie, d'autres mettent en service des équipements comme

la médiathèque de Pont-Croix ; on nous parle d'un troisième lieu, (que sont le premier et le deuxième ?) : s'agirait-il plutôt d'une rencontre d'un troisième type avec un OVNI : Objet Voulu Non Identifiable.

Les maisons médicales de Pont-croix (encore !) et Audierne surpasseront celle de Plouhinec en services ; il ne s'agit pas, nous dit-on, de faire mieux que les autres, mais ne sommes nous pas en droit de demander le meilleur pour vous ? L'Agence Régionale de Santé a conclu en désignant Pont-Croix et Audierne comme « territoire de premier recours ».

Nous aurions aussi aimé que « Plouhinec » apparaisse dans les statuts du syndicat mixte des ports, comme

Pour la RD, gageons que la deuxième partie très Nous aurons l'occasion d'en faire un premier attendue des travaux intègrera mieux les dernières bilan, mais déjà, nous pensons que Plouhinec remarques des riverains du premier tronçon; par contre, voilà un nouveau terrain de football; nous aimons tous le sport, mais est-ce urgent au moment où notre club, hélas, marque le pas ?

> Quel est le projet d'ensemble ? Quelles sont les priorités ? Quels sont les coûts réels et finaux de ces projets ? Par contre il y a des études, coûteuses du reste, lancées pour nombre de projets, dont certains

> Pour l'avenir, les finances saines héritées en 2014 seront menacées par la politique de l'Etat : il faudra faire des choix judicieux et définir des priorités; nous espérons aussi que notre communauté de commune retrouve un second souffle, et qu'elle puisse avancer sur des projets

> intérêts et vos projets et nous irons prochainement à



Timéo GARGADENNEC - 38 rue Pierre Brossolette 12/05/2017 Annaëlle QUÉAU LE COZ - 3 venelle de Tourville 08/06/2017 Lili JAFFRY - 11 rés. Mgr Justiniany 13/06/2017 Maïly DONNART - 17 rue de Kergréac'h 20/06/2017 Pauline LE LAY - 27 bis rue de la Croix Donnart 07/09/2017 **Lucas SERGENT** - 10 rue de la Pyramide 08/09/2017 Odette MINGAM LE GALL - Kervennec 27/09/2017 Nathan TRIVIDIC - 24 rue de Rozavot 30/09/2017 Ethan MARECHAL - 15 rue Stang Yen 21/10/2017 Enzo GELLA - 40 rue de Kerguélen 23/10/2017

Félicitations à ...

Marie DISEZ et Richard CHOCHOY - 18 rue de Kélarnec	27/05/2017
Nicolas HELIAS et Stéphanie QUATRELIVRES - 13 impasse de Feunteunigou	03/06/2017
David ANSQUER et Jessica GUERAN - 45 rue de la Pyramide	10/06/2017
Yvan PASCO et Marie-Laure SALAUN - 7 rue d'Estienne d'Orves	10/06/2017
Hichem AYACHE et Annaïck LE BORGNE - 20 rue de Brémoder	08/07/2017
Patrick GINESTE et Christelle KEROUEDAN - 28 rue Saint Exupéry	12/08/2017
Stéphanie PETIN et Christophe GURTNER - 3 impasse de la Tour d'Auvergne	12/08/2017
Marlène JAFFRY et Marc PICHON - 10 rue de la Rose des Vents	26/08/2017
Françoise PERON et Antoine SEGUIN - 12 rue de l'Etang	30/09/2017

Souvenirs de ...

Made & DEDDOT 12 and Long C. Illian	21/05/2017
Mathurin PERROT - 12 rue Jean Guillou	31/05/2017
Nathalie BRON épouse BILLARD - 9 rue Laënnec	13/06/2017
Anna DAOULAS veuve MOULLEC - 1 rue Ar Veil	18/06/2017
Jacqueline SAOUZANET épouse SEVEN - 12 rue Jean Guillou	26/06/2017
Roger ANSQUER - 33 rue du Général Leclerc	03/07/2017
Yves ROGEL - 4 rue de Brémoder	09/07/2017
Sylviane YVEN épouse RIVIER - rue du Maréchal Juin	11/07/2017
Noël GONIDOU - 7 rue du Vieux Puits	13/07/2017
Jeanne LE LAY épouse ARHAN - 11 rue de la Pointe de Saint Julien	13/07/2017
Claude REPA - 15 rue René Quillivic	20/07/2017
Anne POGEANT veuve GUEGUEN - 12 rue Jean Guillou	29/07/2017
Marie-Lorette LUCAS veuve LOUARN - 65 rue de Kervoazec	30/07/2017
Guillaume LE CORRE - 19 rue de la Liberté - PONT CROIX	01/08/2017
Clet KERLOC'H - 27 rue de Saint Dreyer	05/08/2017
Annick GUILLOT - 32 rue de Cornouaille	10/08/2017
Alain MOIGNE - 18 rue de Brénilour	11/08/2017
Joël COLIN - 3 rue de Kermézeven	21/08/2017
Colette BUREL - 5 rue de Kersugard	25/08/2017
Marie Josèphe LE DEM veuve PICHAVANT - 5 rue du Manoir	02/09/2017
Simone LAPART - 12 rue Jean Guillou	09/09/2017
Paul GUILLOU - 9 rue des Courlis	15/09/2017
Jeanne KERVAREC épouse GOUZIEN - 12 rue Henri de Lécluse	22/09/2017
Raymonde DISSES veuve SAVIN - 24 rue Henri de Lécluse	01/10/2017
Bertrand BOURDON - 4 rue des Guillemots	08/10/2017
André LAOUENAN - 4 rue Saint Tugdual	09/10/2017
Jeannine BOURDON épouse LE LOSQ Kervennec	11/10/2017
Paul LAUNAY - 6 impasse du Sable Blanc	12/10/2017
Clara MEIL veuve BONIZEC - 15 rue des Mimosas	15/10/2017
Bernadette COLIN veuve DELVOYE - 12 rue Jean Guillou	23/10/2017
Anne Marie SERGENT veuve GRIFFON - 12 rue Jean Guillou	29/10/2017
Jean Noël COQUET - 6 rue Surcouf - ESQUIBIEN	30/10/2017
Team Trock Co Que To Tac Sarcoar Esquisient	50/10/2017





© Killian Pennamen "Expo Cap Ado"

Le marché: tous les dimanches matin, au bourg, près de l'église

Permanence du Secours Catholique : le 2ème lundi de chaque mois en mairie

Les prochaines expos en Mairie : Janvier-février : Cap Ados Photos

Mars-avril: Cyril GRILLOT (Photos)

Décembre

17 décembre : marché de Noël organisé par l'APE de l'école des ajoncs – salle Chez Jeanne

Jauvier

13 janvier : la journée de l'arbre. Les enfants nés en 2006 et 2007 ont rendez-vous

sur le parking de Tréouzien à 11h.

20 janvier - après midi : la journée de la lecture – bibliothèque municipale

Février

17 février: loto organisé par l'APE de l'école des ajoncs – salle Chez Jeanne

wars

17 mars : soirée années 90 organisé par l'APE de l'école des ajoncs – salle Chez Jeanne 18 mars : course de vélo organisée par Cap Sizun Cyclisme, enfants jusqu'à séniors